



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON  
Assemblée ordinaire du Conseil municipal tenue le jour 16 mai 2022

**Sont présents(es)** :M. Yves Boyer, maire ;  
Mme Karine Coallier, conseillère n°1 ;  
Mme Mélodie Boissy, conseillère n°2 ;  
M. Anthony Mangione, conseiller n°3 ;  
M. Réjean Cousineau, conseiller n°4 ;  
Mme Louise Lussier, conseillère n°5 ;  
M. Denis English, conseiller n°6 ;

M. Clément Costanza, directeur général et secrétaire-Trésorier ;  
M. Sylvain Boucher, directeur des travaux publics et de l'urbanisme.

## ORDRE DU JOUR

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Adoption du procès-verbal du 11 avril 2022

3.2. Adoption du procès-verbal du 19 avril 2022

### 4. PÉRIODE DE QUESTION DES CITOYENS

### 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1. Rapport des interventions du mois d'avril 2022

5.2. Autorisation de modification de l'entente relative au partage des ressources-cadres en sécurité incendie entre les municipalités participantes

5.3. Autorisation à l'affichage pour nomination d'un lieutenant en fonction supérieure à chef aux opérations

5.4. Autorisation d'affichage pour la nomination d'un pompier à fonction de lieutenant éligible

### 6. ADMINISTRATION, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

6.1. Adoption de la liste des comptes en date du 16 mai 2022

6.2. Autorisation pour appel d'offres – opérations de déneigements

6.3. Démission de pompier au sein du service incendie

6.4. Embauche au poste de moniteur au camp de jour pour la période estivale

### 7. POLITIQUE ET RÈGLEMENTATION MUNICIPALE

7.1. Premier projet de règlement no 308-7 relatif au zonage

### 8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8.1. Rapport des permis du mois d'avril 2022

### 9. TRAVAUX PUBLICS

9.1. Rapport des principaux travaux du mois d'avril 2022

### 10. LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE

10.1. Demande d'aide financière au PRIMA

10.2. Aide financière – Agricultrices de la Montérégie-Ouest

### 11. DEMANDES AU CONSEIL, RAPPORT DU MAIRE ET TOUR DE TABLE

### 12. VARIA

### 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

14.1. Levée de la séance

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h, M. Yves Boyer, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum. Le constat est fait par l'ensemble des membres du conseil qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation. Le Maire invite les personnes présentes à observer un moment de silence avant de débiter l'assemblée.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Louise Lussier **ET APPUYÉ PAR** Réjean Cousineau que soit ouverte l'assemblée ordinaire du conseil municipal de ce 16 mai 2022.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. : 2022-05-095 **IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER** l'ordre du jour de la présente assemblée tel que rédigé :

## 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Rés. : 2022-05-096 **3.1. Adoption du procès-verbal du 11 avril 2022**

**ATTENDU** qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2022 a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance, dispense est faite de sa lecture :

**IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2022 soit approuvé, tel que présenté.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés. : 2022-05-097 **3.2. Adoption du procès-verbal du 19 avril 2022**

**ATTENDU** qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 avril 2022 a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance, dispense est faite de sa lecture :

**IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 avril 2022 soit approuvé, tel que présenté.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

## 4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Le projet d'ordre du jour a été diffusé dès le **vendredi 13 mai 2022** afin de recevoir toute question citoyenne. Il n'est fait mention d'aucune question posée à la municipalité.

## 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 5.1. Rapport des interventions du mois d'avril 2022

M. Yves Boyer, informe la population des résultats du rapport des interventions du mois d'avril 2022 du Service de sécurité incendie, préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service :

Alarme	3
Entraide	5
Intervention	7
Garde interne	5
Travaux caserne	1
Autre et bénévolat	1

### Rés. : 2022-05-098 5.2. Autorisation de modification de l'entente relative au partage des ressources-cadres en sécurité incendie entre les municipalités participantes

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, la ville de Saint-Rémi ainsi que les municipalités de Saint-Michel, Sainte-Clotilde et Saint-Édouard se sont prévalu des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative au partage de ressources-cadres en sécurité incendie ;

**ATTENDU** que le partage de ressources-cadres en sécurité incendie pourrait être amendé afin d'en augmenter les heures de jour, soit entre 7 h et 17 h ;

**IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER QUE :**

- Le Conseil municipal de Saint-Patrice-de-Sherrington affirme son accord à une modification de l'entente relative au partage de ressources-cadres en sécurité incendie avec les villes et municipalités participantes de Saint-Rémi, Saint-Michel, Sainte-Clotilde et Saint-Édouard ;
- Le maire, M. Yves Boyer, et le directeur général, M. Clément Costanza, soient autorisés à signer ladite modification de l'entente.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

### Rés. : 2022-05-099 5.3. Autorisation à l'affichage pour nomination d'un lieutenant en fonction supérieure à chef aux opérations

**CONSIDÉRANT** la nécessité de disposer d'un chef afin de compléter les heures de garde à titre d'officier régional aux opérations du service incendie ;

**IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER** D'autoriser le directeur général à procéder à l'affichage pour nomination d'un lieutenant en fonction supérieure à chef aux opérations.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés. : 2022-05-100 5.4. Autorisation d'affichage pour la nomination d'un pompier à fonction de lieutenant éligible

**CONSIDÉRANT** la nécessité de disposer d'un lieutenant afin de prendre en charge une équipe en rotation pour maintenir les opérations du service incendie ;

**IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER** D'autoriser le directeur général à procéder à l'affichage pour nomination d'un pompier à fonction éligible à lieutenant au service de prévention incendie de la municipalité.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

## 6. ADMINISTRATION, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

Rés. : 2022-05-101 6.1. Adoption de la liste des comptes en date du 16 mai 2022

M. Yves Boyer, maire, dépose la liste des comptes payés et à payer au 16 mai 2022 ;

**IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER** que les comptes ajoutés et à payer du mois de mai soient acceptés au montant de **169 747,80 \$**

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés. : 2022-05-102 6.2. Autorisation pour appel d'offres – opérations de déneigements

**CONSIDÉRANT** l'adjudication du contrat pour les opérations de déneigements et de de déglacage découlant de l'appel d'offres AO-2017-0001 (rés : 2017-03-032) à *Excavation St-Patrice Itée* ;

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat a été conclu pour une période de quatre (4) ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017 jusqu'au 30 septembre 2021 et prolongé pour une période d'une (1) année supplémentaire, soit l'année 2022 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la fin du contrat et l'impossibilité d'une prolongation additionnelle ;

**IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER** D'autoriser le Directeur général et secrétaire-Trésorier à procéder à un appel d'offres public pour opérations de déneigements pour l'année 2023 et suivantes.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés. : 2022-05-103 6.3. Démission de pompier au sein du service incendie

**ATTENDU** la démission de M. Abraham Olangcay, pompier au sein du service de prévention incendie de la municipalité ;

**IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER :**

D'accepter la lettre de démission de M. Abraham Olangcay, celle-ci étant effective à compter du 30 juin 2022 et de remercier M. Olangcay pour son implication au sein de la municipalité.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés. : 2022-05-104 6.4. **Embauche au poste de moniteur au camp de jour pour la période estivale**

**CONSIDÉRANT** le besoin d'employé au poste de moniteur et aide-moniteur au camp de jour pour la période estivale ;

**IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER**

- **D'embaucher** Lou-James Jr Lacelle **au poste de moniteur** ;
- D'autoriser M. Clément Costanza, à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le contrat de travail en découlant.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

## 7. POLITIQUE ET RÈGLEMENTATION MUNICIPALE

Rés. : 2022-05-105 7.1. **Premier projet de règlement no 308-7 relatif au zonage**

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été régulièrement donné lors d'une séance ordinaire le 16 mai 2022 par Anthony Mangione, conseiller municipal ;

**CONSIDÉRANT** les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

**ATTENDU QUE** la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie du projet a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil est favorable à la modification de sa réglementation relative à l'implantation de bâtiments tel qu'indiqué dans la grille de spécification R-18 où le nombre d'étages maximum est susceptible de passer de deux (2) à trois (3) ainsi qu'un ajustement du coefficient d'emprise au sol ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil est favorable à la modification de sa réglementation relative aux usages dans la zone C-1, que celle-ci pourra permettre de nouveaux usages résidentiels ou commerciaux ainsi qu'un ajustement du coefficient d'emprise au sol ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil est favorable à harmoniser le coefficient d'emprise au sol des zones CR de sa réglementation ;

**IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER QUE** Le premier projet de règlement numéro 308-7 modifiant le règlement numéro 308-6 sur le zonage soit adopté tel que rédigé.

## 8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

### 8.1. Rapport des permis du mois d'avril 2022

Durant le mois d'avril 2022, l'Inspecteur de la municipalité a délivré les permis suivants, soit :

Bâtiment accessoire	2
Rénovation modification bâtiment principal	1
Piscine	2
Nouvelle construction	1

## 9. TRAVAUX PUBLICS

### 9.1. Rapport des principaux travaux du mois d'avril 2022

Travaux du mois d'avril 2022

- Rangement des équipements d'hiver à l'entrepôt
- Réparation chemins
- Installation des bollards au centre Communautaire et piste cyclable

- Installation des estrades au parc
- Redresser les poteaux de clôture terrain de tennis
- Réinstaller les tables et bancs au parc
- Changement d'huile des tracteurs au garage
- Changement des pneus d'hiver sur les véhicules de voirie
- Enlever les piquets de délimitation d'hiver
- Coupe d'arbre tomber dans le rang Sainte-Mélanie et piste cyclable
- Vider le glycol et rouler les tuyaux au CMR
- Installation du mur séparateur au CMR
- Réparation d'asphalte rang Saint-Paul
- Nettoyage et montage terrain de tennis
- Installation des bacs à fleurs au parc

## 10. LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE

Rés. : 2022-05-106 10.1. Demande d'aide financière au PRIMA

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington désire contribuer au mieux-être de ses aînés, favoriser un vieillissement actif de ses citoyens et améliorer l'état des infrastructures municipales municipale destinée à ces derniers ;

**IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER :**

- Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière ;
- La Municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle ;
- La Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées ;
- la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés. : 2022-05-107 10.2. Aide financière – Agricultrices de la Montérégie-Ouest

**CONSIDÉRANT** la sollicitation des Agricultrices de la Montérégie-Ouest pour une aide financière dans le cadre de sa campagne de financement annuelle ;

**CONSIDÉRANT QUE** cet organisme souligne l'apport des femmes au milieu agricole, que ce soit pour leur côté entrepreneurial, leur engagement envers l'agriculture, leur communauté ou encore leur implication en tant que relève en agriculture ;

**IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER** D'accorder une aide financière d'un montant de 300 \$ à l'organisme des Agricultrices de la Montérégie-Ouest pour ses activités.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

## 11. DEMANDE AU CONSEIL, RAPPORT DU MAIRE ET TOUR DE TABLE

Aucun point.

## 12. VARIA

Aucun point.

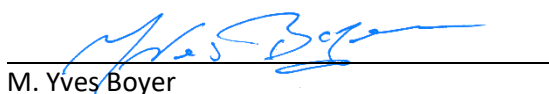
## 13. PÉRIODE DE QUESTIONS


Aucun point.

## 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés. : 2022-05-108 14.1. Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ PAR** Karine Coallier **ET APPUYÉ PAR** Mélodie Boissy que soit levée l'assemblée ordinaire du conseil municipal de ce 16 mai 2022 à 19 h 22.

  
M. Yves Boyer  
Maire

  
M. Clément Costanza  
Directeur général

Je, Yves Boyer, maire de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 16 mai 2022.